

Titre	Contrat objectifs Onema 2013-2018
Description	Aspects valorisation et Diffusion pour information au GVI
Éditeur	République française. Office national de l'eau et des milieux aquatiques.
Créateur	Christian Jourdan - Direction de la connaissance et de l'information sur l'eau
Date	2013-04-04
Version	Version 1.0

Contexte

1. Le nouveau contrat d'objectifs de l'Onema portant sur la période 2013-2018 a été approuvé par le Conseil d'administration qui s'est tenu le 28 mars 2013.
2. Ce contrat tient compte pour le Système d'information sur l'eau, d'une part du bilan du plan d'actions 2010-2012 présenté au Comité permanent des usagers du SIE (commission du CNE) et des éléments du plan d'actions élaboré par l'Onema pour répondre aux recommandations de la Cour des comptes.

Recommandation N°6 rapport Cour des comptes

3. La recommandation N°6 du rapport de la CC est ainsi libellé "Valoriser les données collectées et exploitées dans le SIE en les diffusant le plus largement possible aux publics nationaux". Deux actions proposées par l'Onema ont été validées par le CA en réponse à cette recommandation :
 - poursuivre la mise en ligne du répertoire des données sur Eaufrance et de l'outil cartographique de représentation d'indicateurs environnementaux
 - une autre action relevant du MEDDE avec la publication d'un arrêté élargissant la composition du Comité permanent des usagers du SIE après délibération du CNE

Contrat objectifs Onema (orientations valorisation et diffusion"

4. Les aspects valorisation et diffusion font l'objet de l'objectif 13 du COB 3collecter, valoriser et diffuser les données sur l'eau".

Cet objectif est ainsi rédigé :

"Les données du SIE, complétées par la collecte de données provenant d'autres systèmes d'information, doivent permettre la mise à disposition des connaissances sous des formes appropriées à l'action publique, autant pour les administrations que pour l'information des usagers de l'eau, notamment par la constitution de jeux de données et d'indicateurs.

- **Collecte de données au niveau national**

L'Onema collectera les données liées au secteur de l'eau, notamment celles sur les usages, les pressions et impacts et les réponses ou provenant d'autres systèmes d'information, tels que ceux de la santé, de la prévention des risques, de l'agriculture, de la météorologie et de la statistique publique.

Ces collectes de données ont pour objectifs :

- d'alimenter les bases de données, le système d'aide à la décision et les modèles du SIE ;
- d'effectuer des reportages internes et nationaux, et de préparer les reportages européens ou des transmissions de données aux organismes internationaux effectués par le ministère chargé de l'écologie ;

- de mettre à disposition des agences et offices de l'eau ou de la DEB, des données nécessaires pour l'exercice de leurs missions, notamment des données de pression et des données économiques.

L'Onema apportera un soutien technique et financier à l'alimentation en données, au maintien en conditions opérationnelles et aux évolutions de certaines banques de données du SIE, notamment ADES sur les eaux souterraines, opérée par le BRGM, et Quadriga sur les eaux littorales, opérée par Ifremer.

- **Valorisation des données pour la décision et l'information du public**

Assisté du groupe de valorisation de l'information, l'Onema établira et mettra en œuvre un **programme de valorisation des données** sur l'eau et les milieux aquatiques, à partir des données du SIE ou d'autres sources, à des fins d'aide à la décision et d'information du public pour la mise en œuvre de la politique de l'eau. Ce programme de valorisation sera établi en liaison étroite avec la DEB et les bassins, en particulier avec le groupe planification et le groupe de mise en œuvre de la stratégie mutualisée de communication entre l'Onema et les agences de l'eau.

Dans ce cadre, l'Onema mettra en place un système d'aide à la décision, permettant à partir de données collectées de constituer des jeux de données, aisément réutilisables et de calculer des indicateurs. Ces jeux de données et indicateurs notamment géographiques seront produits ou consolidés à des échelles appropriées, nationale, de bassin ou locale, et accompagnés de modèles de données simplifiés et de métadonnées.

Le programme de valorisation comportera l'élaboration de bulletins, cartes, rapports et synthèses de données et d'un tableau de bord. Ses différents éléments, à l'attention des décideurs et mis en perspective à l'attention du public, porteront notamment sur :

- les données produites par l'Onema, notamment sur l'état des milieux aquatiques et les impacts des activités; la situation hydrologique (bulletin mensuel et synthèse annuelle), avec le concours des organismes fournisseurs de données (BRGM, Météo-France, les DREAL, gestionnaires des réservoirs, services départementaux de l'ONEMA) ;
- les services publics d'eau et d'assainissement (rapport annuel de l'observatoire) ;
- la mise en œuvre de la DCE ;
- les campagnes nationales à caractère exploratoire, telles que celle sur les substances émergentes.

L'Onema s'appuiera notamment sur ses partenaires (BRGM, IRSTEA, Météo-France, OIEau, etc.) pour la réalisation du programme de valorisation.

- **Diffusion de la connaissance environnementale**

L'Onema poursuivra le développement d'un **service public d'information sur l'eau**, dédié à la diffusion de la connaissance environnementale sur l'eau, les milieux aquatiques, leurs usages et les services publics d'eau et d'assainissement, en application de la convention d'Aarhus. Ce service d'information, sous la marque « **Eaufrance** », basé sur des collections de publications (bulletins, rapports et synthèses) et sur les sites web du domaine eaufrance.fr (composé de sites nationaux et de sites de bassin), a pour but de diffuser des informations, y compris de nature pédagogique, des indicateurs et des données du SIE, sur l'ensemble des facettes de la connaissance environnementale : usages, pressions, état, impacts et réponses. Ce service d'information offrira notamment un répertoire de données publiques et un **outil cartographique facilitant le croisement des données**, en appui à l'action territoriale.

La mise en œuvre du schéma web de diffusion des données, publié en 2011, devra donner plus de cohérence à l'ensemble des sites autour du portail www.eaufrance.fr, qui

sera refondu en 2015, et d'outils mutualisés de valorisation des données (glossaire, visualisation d'indicateurs, répertoire de données publiques, moteur de recherche, etc.).

L'Onema veillera à maintenir en partenariat avec l'OIEau une animation des sites d'Eaufrance, notamment à travers une présence sur les sites web participatifs, dont ceux des réseaux sociaux, et en liaison avec les sites institutionnels du ministère de l'écologie, des agences et offices de l'eau et son propre site."

5. Plus particulièrement le paragraphe sur la valorisation des données confirme la mise en œuvre du programme de valorisation des données sur l'eau et les milieux aquatiques en s'appuyant sur le GVI et demande à renforcer les liens avec les travaux des groupe planification et de mise en œuvre de la stratégie mutualisée de communication entre l'Onema et les agences de l'eau, précise les différents éléments du PVI associé à un tableau de bord de suivi
6. Enfin, concernant la diffusion de la connaissance, le développement du service public d'information sur l'eau doit être poursuivi et confirme la mise en place d'un répertoire de données publiques accompagné d'un outil cartographique facilitant le croisement des données.

En savoir plus

7. Le bilan du plan d'actions 2010-2012 présenté au Comité permanent des usagers du SIE est accessible sur : <http://reseau.eaufrance.fr/ressource/rapport-2012-au-comite-national-eau-sur-mise-en-oeuvre-snde>